

# Guide d'encadrement des étudiants de la maîtrise avec mémoire

Ce guide est un complément au guide d'encadrement aux études supérieures produit par la Faculté des études supérieures et postdoctorales et aux différents règlements pédagogiques de la Faculté et de notre unité.

Il a été conçu en vue de clarifier les différentes étapes de notre nouvelle maîtrise mais aussi les rôles et les responsabilités incombant aux différents acteurs.

Il vise également à mieux soutenir la démarche de nos étudiants dans la réalisation de leur mémoire pour contrer à la fois leur isolement, la durée de leurs études, leurs inquiétudes en vue de favoriser leur réussite dans les meilleures conditions possibles.

Ce document ne prévoit pas l'ensemble des rencontres de direction nécessaires à la réalisation d'un mémoire. Il inscrit seulement les balises minimales.

Le guide décrit dans un premier temps l'ensemble du processus par période, puis revient de manière détaillée sur chacune des étapes.

## Période 1 : La préparation de l'admission et l'admission

Période	Étapes	Responsabilités	Suivi
A et H (avant 1 <sup>er</sup> février)	Demande d'encadrement par un étudiant	Étudiant	
A et H (avant 1 <sup>er</sup> février)	Acceptation d'encadrement d'un étudiant	Professeurs	
Février-	Évaluation admissibilité des étudiants	TGDE Responsable de la maîtrise	
Mars	Évaluation de l'admission des étudiants	Comité des études supérieures	TGDE
Avril	Réponse aux étudiants	TGDE FESP	
Mai	Séance d'accueil	Responsable de la maîtrise TGDE Direction	

**Demande d'encadrement par un étudiant :** Il appartient à l'Étudiant de contacter des professeurs en vue de son encadrement dans le cadre de sa maîtrise avec mémoire. Il a l'obligation d'indiquer sur sa demande d'admission le nom de la personne qui a accepté de l'encadrer

**Acceptation d'encadrement d'un étudiant :** Le professeur qui accepte d'encadrer un étudiant, doit le faire avant le 1<sup>er</sup> février afin que l'étudiant puisse l'indiquer dans sa demande. Chaque professeur peut à sa convenance, demander différents documents à l'étudiant ( CV, idée de projet, relevé de notes, etc) pour prendre une décision éclairée quant à cet encadrement

**Évaluation d'admissibilité des étudiants :** Il s'agit de vérifier si les étudiants ont des demandes complètes, qu'ils répondent aux exigences en termes de résultats académiques minimum et de diplomation minimum, qu'ils proviennent le cas échéant d'une discipline connexe.

**Évaluation de l'admission des étudiants :** L'admission des étudiants se fait par consensus entre les trois membres du comité des études supérieures. Elle s'appuie sur une analyse détaillée par chaque des membres du comité des différentes demandes admissibles. Le nombre total d'admis est déterminé par la Convention d'accueil avec la Faculté et par le responsable de la maîtrise et de la direction pour établir le nombre d'admission souhaité dans les différentes filières de maîtrise.

**Réponses aux étudiants :** Une première réponse officieuse est envoyée par courriel aux étudiants par l'École et par la suite une réponse officielle de l'Université leur est envoyée par écrit. La rapidité des réponses vise à soutenir la conversion des offres d'admission en inscription.

**Séance d'accueil :** Une séance d'accueil à laquelle sont conviés les nouveaux étudiants admis est organisée en vue de leur expliquer les différentes filières et l'organisation de la maîtrise et de procéder à leur choix de cours.

## Période 2 : La scolarité de maîtrise

Période	Étapes	Responsabilités	Suivi
Automne	Diffusion de la liste des étudiants inscrits	TGDE Responsable maîtrise	
Automne	Ébauche de la recension des écrits et du cadre théorique	Titulaires des cours (cours SVS 6501-SVS 6502) Étudiant	Directeur de maîtrise
Automne	Rencontre de direction : échéancier et choix de cours	Étudiant Directeur de maîtrise	
Automne	Rencontre d'informations sur les différentes bourses offertes	Responsable de la maîtrise	
Automne	Préparation demande de bourses (organismes subventionnaires)	Étudiant Directeur de maîtrise	TGDE Responsable maîtrise Comité de bourses
Hiver	Ébauche démarche méthodologique	Titulaires cours de méthodologie Étudiant	Directeur de Maîtrise
Hiver	Préparation du projet de mémoire	Titulaire cours séminaire de recherche	Directeur de Maîtrise
Hiver	Informations sur processus de maîtrise	Responsable maîtrise	
Hiver	Rencontre de suivi de direction	Étudiant Directeur de maîtrise	
Hiver	Concours de bourses de l'école	Comité de bourses	

**Ébauche de la recension des écrits et du cadre théorique :** Les titulaires des cours de fondements théoriques de la recherche et fondements théoriques du service social (cours obligatoires) doivent veiller à ce que les étudiants produisent une première ébauche de leur recension des écrits et du cadre théorique de leur démarche de recherche. Il appartient aux étudiants de transmettre ces ébauches à leur directeur de maîtrise et au directeur de maîtrise d'assurer un suivi sur le développement de ces éléments du projet.

**Rencontre de direction :** S'agissant de la première rencontre officielle de direction, il s'agit d'établir entre le directeur et l'étudiant un plan de travail et un échéancier quant à la réalisation de l'ensemble de la démarche de la recherche et des choix de cours effectués. Un document faisant état de ce plan de travail sera remis à la responsable de la maîtrise.

**Rencontre d'informations sur les différentes bourses offertes :** Le responsable de la maîtrise a le mandat d'organiser une séance d'information pour les étudiants de maîtrise et pour ceux de bacc pour donner de l'information sur les manières d'appliquer sur des bourses, sur les exigences et de soutenir globalement les étudiants dans leur demande

**Préparation des demandes de bourses aux organismes subventionnaires :** Les étudiants qui répondent aux critères d'admissibilité des bourses sont invités à préparer des demandes de bourse à ces organismes. Les directeurs de ces étudiants sont invités à soutenir les étudiants dans la rédaction de ces demandes. Les autres professeurs conviés à faire éventuellement des lettres de recommandation doivent respecter les impératifs de délais concernant les demandes de bourses.

**Ébauche de la démarche méthodologique :** Les titulaires des cours de méthodologiques doivent veiller à ce que les étudiants produisent une première ébauche de leur démarche méthodologique. Il appartient aux étudiants de transmettre ces ébauches à leur directeur

**Préparation du projet de mémoire :** Le titulaire du cours de séminaire de recherche soutient les étudiants dans la construction de leur projet de mémoire. Le titulaire et les étudiants sont invités à interagir avec les directeurs de maîtrise afin que l'élaboration du projet de mémoire puisse faire l'objet d'un suivi en termes d'encadrement.

**Information sur le processus de maîtrise :** La responsable de la maîtrise informe les étudiants de la maîtrise sur la démarche dans le cadre d'un mémoire.

**Rencontre de suivi de direction :** La rencontre vise à faire un bilan par rapport au plan de travail établi. Elle a aussi pour objectif de faire le point sur la construction du projet de mémoire. Le directeur doit veiller à la rédaction de la demande de certificat éthique

**Concours de bourses de l'école :** Si la politique de financement intégré est adoptée, les bourses de maîtrise seront des bourses de rédaction répartie également entre étudiants de maîtrise avec mémoire et de maîtrise avec stage. Il s'agit donc de procéder à un concours visant les étudiants en fin d'études pour les soutenir durant la session d'été afin qu'ils déposent leur mémoire ou leur essai.

### Période 3 : La rédaction du mémoire

Périodes	Étapes	Responsabilités	Suivi
Été	Dépôt de demande de certificat éthique	Étudiant Directeur de maîtrise	TGDE Responsable de la maîtrise
Automne	Rencontre de suivi	Étudiant Directeur de maîtrise	Responsable de la maîtrise
Hiver	Rencontre de suivi	Étudiant Directeur de la maîtrise	Responsable de la maîtrise
Été	Avis de dépôt du mémoire	Étudiant	TGDE Directeur de la maîtrise
Été	Constitution du jury	Directeur de la maîtrise	TGDE Direction
Automne	Évaluation du mémoire	Jury d'évaluation	TGDE
Automne-Hiver	Dépôt officiel du mémoire	Étudiant	TGDE

**Dépôt de la demande de certificat éthique :** Il appartient, si nécessaire, à l'étudiant sous la supervision de son directeur de déposer le plus rapidement possible une demande de certificat d'éthique en vue de réaliser sa recherche

**Rencontre de suivi automne :** Il appartient à l'étudiant de rencontrer au moins une fois son directeur durant la session d'automne pour l'informer de l'avancement de sa démarche. Il appartient au directeur de soutenir la réalisation de la démarche. Un bilan relatif au plan de travail établi doit être effectué

**Rencontre de suivi hiver :** Il appartient à l'étudiant de rencontrer au moins une fois son directeur durant la session d'hiver pour l'informer de l'avancement de sa démarche. Il appartient au directeur de soutenir la réalisation de la démarche. Un bilan relatif au plan de travail établi doit être effectué.

**Avis de dépôt du mémoire :** Il appartient à l'étudiant de procéder à l'avis de dépôt de son mémoire deux mois auprès de la TGDE avant la date prévue

**Constitution du jury :** Il appartient au directeur de la maîtrise de constituer le jury d'évaluation du mémoire.

**Évaluation du mémoire :** Il appartient au jury d'évaluer le mémoire dans les délais impartis et de compléter le formulaire d'évaluation.

**Dépôt officiel du mémoire :** Il appartient à l'étudiant de déposer son mémoire avec les corrections exigées le cas échéant